



Club de la Retraite Sportive et Culturelle de l'Haut-Ille

Mairie de Vauréal – 1 Place du Cœur Battant – BP 10039
95038 Cergy Pontoise Cedex tél 06 84 72 52 96
secretariat.rsch@gmail.com www.rsch.fr

CONSIGNES d'INSCRIPTION

SAISON 2023/2024

- I - Les inscriptions se font via internet sur le site "**rsch.fr**" et le bouton **J'ADHERE**.
Vous arriverez directement sur le site "**Assoconnect**" où vous trouverez dans l'onglet « **INFOS UTILES** » tous les renseignements nécessaires à votre inscription.

Pour les personnes rencontrant des difficultés, il est toujours possible de venir aux permanences qui se tiennent à la

**Maison des Jours Heureux, 2 bis Rue des Jours Heureux à Vauréal
(Près de l'Hôtel de Ville) :**

Toute l'année hors période scolaire : les lundis de 11h à 12h.

- II - Deux documents sont obligatoires : le mandat SEPA et le RIB. Vous trouverez le mandat SEPA sous l'onglet « **INFOS UTILES** ».

IMPORTANT : une adresse email est obligatoire pour faire son inscription
Si vous n'en avez pas, venir à la permanence pour faire votre inscription, Il vous sera demandé 15,00€ supplémentaires pour les envois par courrier.

- III - L'adhésion comprend le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base. Vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire des garanties complémentaires optionnelles:
- Une assurance MSC I.A.+, vous permettant de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires, dont le montant est de 5,22€.
 - Une assurance "effets personnels" dont le montant est de 27€.



Club de la Retraite Sportive et Culturelle de l'Hautil

Mairie de Vauréal – 1 Place du Cœur Battant – BP 10039

95038 Cergy Pontoise Cedex

secretariat.rsch@gmail.com

tél 06 84 72 52 96

www.rsch.fr

IV - Le 25 mai 2018 est entré en vigueur un nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Celui-ci incite les entreprises et les associations à expliquer de manière transparente la façon dont elles traitent les données.

Pour notre part, vos coordonnées sont conservées en interne (secrétariat, trésorerie et animateurs) uniquement dans le but de vous donner les informations nécessaires pour les différentes activités et pour vous contacter en cas de besoin. Elles ne sont jamais communiquées à l'extérieur.

V - Le paiement de l'adhésion et des activités se fait par **mandat SEPA + RIB** comme suit :

- **Un prélèvement** encaissé **en octobre** regroupant :
 - votre adhésion/licence
 - les assurances optionnelles
 - le montant des activités pratiquées
- **Possibilité** de faire 2 prélèvements : **50% en octobre, 50% en janvier uniquement** pour **les activités avec intervenant**.

ATTENTION : Toute inscription non-conforme ne sera pas prise en compte.

Pour toute correspondance (demandes d'informations, modifications...) ou tout renseignement concernant les activités contacter le secrétariat : secretariat.rsch@gmail.com